

## OBJECTIFS EUROPÉENS

# CLIMAT : LA BELGIQUE DOIT RELEVER LA BARRE

Mardi 17 avril 2018

**Ce mardi 17 avril, le Parlement européen a voté la répartition des objectifs climatiques pour 2030 entre les États membres. La Belgique devra réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 35% à l'horizon 2030. Cependant, ces objectifs européens sont insuffisants pour limiter le réchauffement de la planète à 2°C et a fortiori 1,5°C. Nos voisins l'ont bien compris. Les Pays-Bas, la France et l'Allemagne plaident en faveur d'une augmentation des objectifs climatiques de l'Europe. La Coalition Climat souhaite que la Belgique s'associe à cet appel.**

Les Pays-Bas proposent à la Belgique de former une coalition progressiste pour pousser l'Union européenne à réviser ses ambitions à la hausse afin d'atteindre les engagements pris fin 2015 lors de la Conférence de Paris. « La Belgique ne peut rester à la traîne. Il faut donner un signal fort et rappeler que la Belgique et l'Europe sont des partenaires fiables dans la lutte mondiale contre le changement climatique » insiste Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCD-11.11.11, au nom de la Coalition Climat.

L'accord de gouvernement néerlandais mentionne l'ambition de relever les objectifs européens pour, entre autres, réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Avant les vacances de Pâques, l'Allemagne et la France se sont également prononcés en faveur d'une augmentation de l'ambition européenne.

Les émissions de gaz à effet de serre de notre pays augmentent à nouveau depuis quelques années. Notre pays risque de perdre sa crédibilité sur la scène internationale et doit mettre en œuvre le plus rapidement possible une politique climatique intégrée et cohérente. En d'autres termes, les régions et le gouvernement fédéral doivent définir une vision commune ambitieuse dans le plan national Energie Climat 2030 en préparation.

« Limiter la température de la planète à 1,5 °C est essentiel pour prévenir les pires catastrophes climatiques et garantir des conditions de vie décentes aux populations les plus pauvres. C'est aussi la condition au maintien de la biodiversité et à la réalisation des Objectifs de développement durable » rappelle Arnaud Zacharie.

1,5°C est le seuil critique pour la justice climatique. Le Groupe intergouvernemental des experts sur l'évolution du climat (GIEC) publiera un important rapport sur le sujet en octobre cette année.

*La Coalition Climat est une asbl nationale qui réunit plus de 70 organisations de la société civile belge (ONG environnementales, de coopération au développement, syndicats, conseils de la jeunesse, mouvements citoyens) autour de la justice climatique. Nous faisons pression auprès des décideurs politiques pour des mesures fortes et nous mobilisons un large public pour une société juste et respectueuse du climat. Plus d'infos sur: [www.coalitionclimat.be](http://www.coalitionclimat.be)*